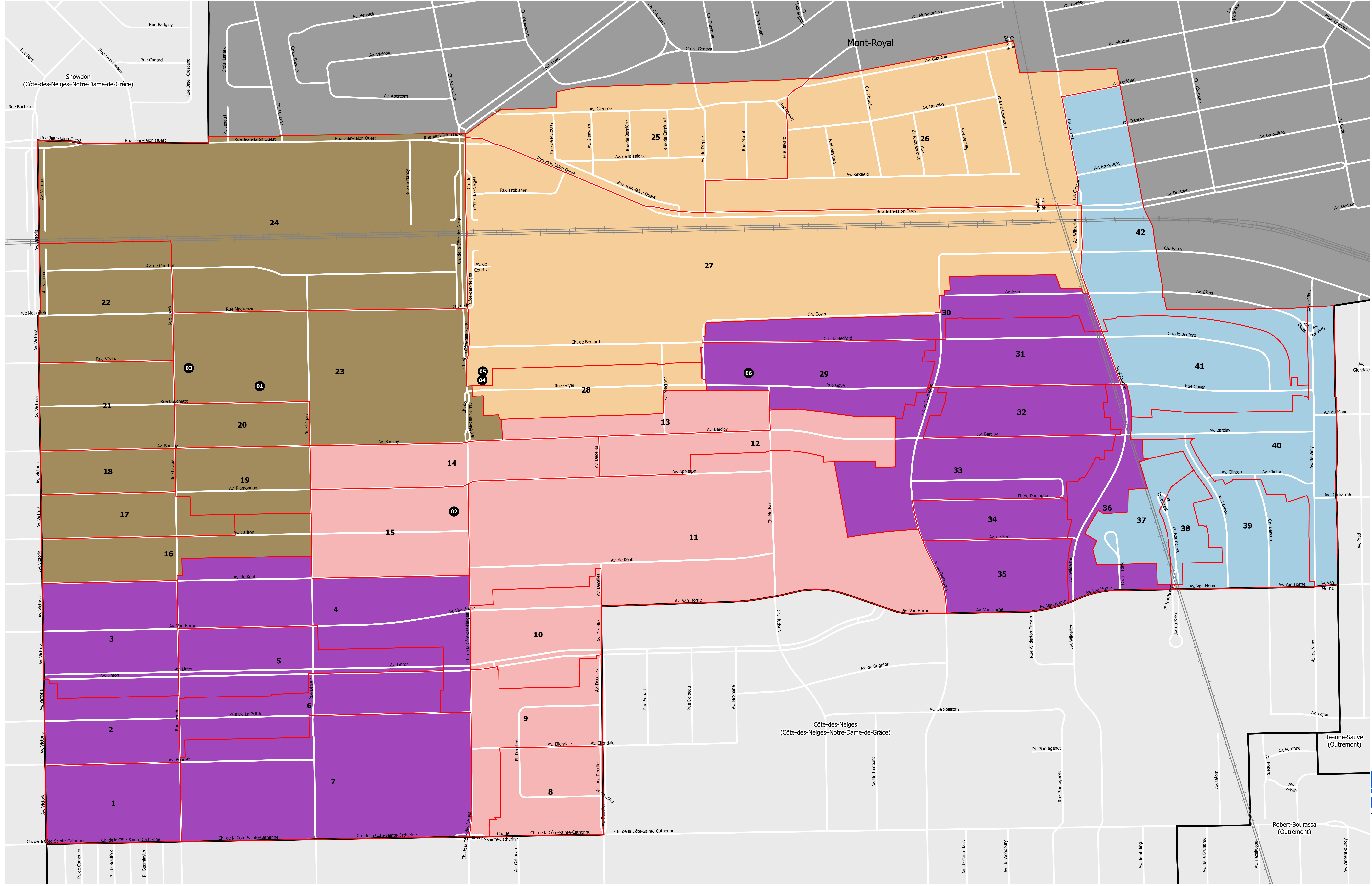


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement: Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce Nom du district: Darlington

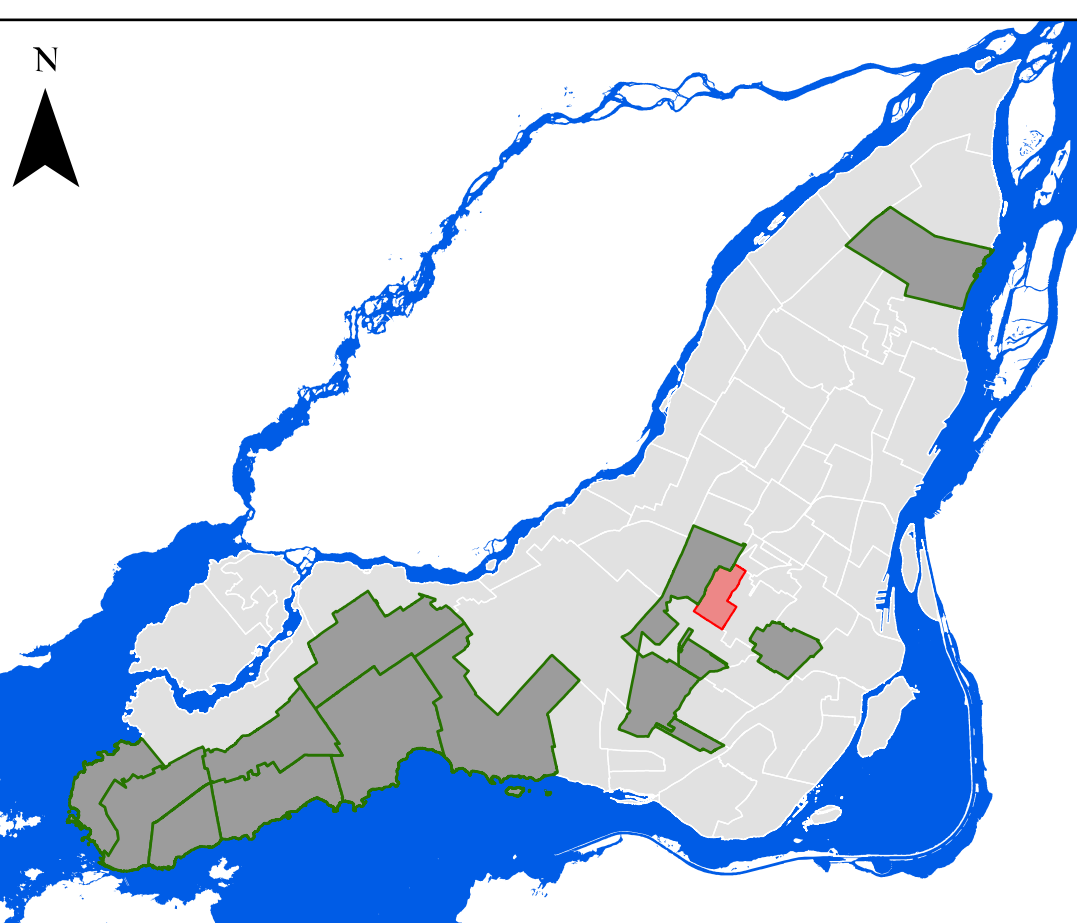
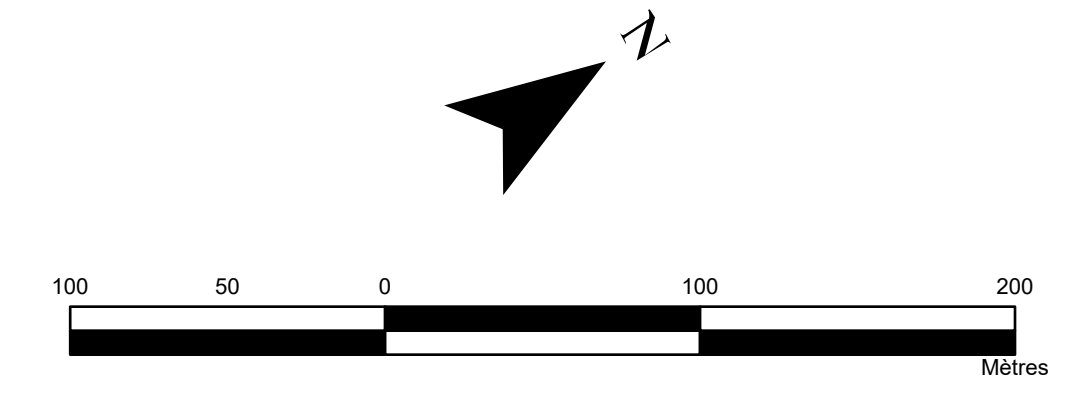


Elections Montréal		
ELECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025		
Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce		
District électoral de Darlington (031)		
Endroits de vote - Jour du scrutin		Sections de vote
01	École Lucile-Tessier 8975, rue Bouchette Gymnase	001-002-003-004-005-006-007
02	École Saint-Paul-Bayton 8925, chemin de la Côte-des-Neiges - Entrée par la rue Plamondon Gymnase	008-009-010-011-012-013-014-015
03	École secondaire La Vigne 6755, rue Lacombe - Entrée par la rue Bouchette Gymnase	016-017-018-019-020-021-022-023-024
04	6767, chemin de la Côte-des-Neiges Salle 602 (des Écoles)	025-026-027-028
05	Centre de ressources communautaires de Côte-des-Neiges 6767, chemin de la Côte-des-Neiges Grande salle	029-030-031-032-033-034-035-036
06	École Bedford 3131, rue Goyer Gymnase	037-038-039-040-041-042
Dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire : 1. Le maire de la ville de Montréal 2. Le maire de son arrondissement 3. Le conseiller de la ville de son district		
Données mises à jour le 2025-10-01		Produit le 2025-10-01 à 11h

00 Numéro de section
00 Endroit de vote

▬ Limite des districts avoisinants
▬ Limite de section
■ Ville liée de l'agglomération de Montréal
■ Arrondissement de la Ville de Montréal
■ Hydrographie
■ Voie fermée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Elections Montréal.